



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES ENTREPRISES

Communiqué de presse

Communiqué de presse

www.entreprises.gouv.fr

[@DGEntreprises](https://twitter.com/DGEntreprises)

Paris, le 05 janvier 2017

Publication d'une première version de l'ontologie DATAtourisme, le nouveau format de référence pour les données d'informations touristiques

DATAtourisme est un projet de recherche et développement porté par la DGE en partenariat avec Tourisme & Territoires, et lauréat du Programme Investissements d'Avenir en 2015. Il vise à créer une plateforme nationale d'agrégation et d'uniformisation des données touristiques institutionnelles afin de faciliter leur diffusion en open data. En janvier 2017, le projet DATAtourisme franchit une nouvelle étape-clé avec la publication d'une version 1.0 de son ontologie.

Premier volet de la phase technologique du projet financée par l'Etat, l'ontologie DATAtourisme a pour objectif de décrire uniformément une large gamme de points d'intérêts dits « touristiques » tels que les fêtes et manifestations, les sites patrimoniaux, les activités de loisirs, les itinéraires, les hébergements, les boutiques ou encore les restaurants. C'est à partir de ce nouveau référentiel national que seront diffusés les premiers jeux de données déposés sur le portail Data.gouv.fr depuis la plateforme DATAtourisme, en cours de développement et qui doit être lancée en 2017. Il s'agit d'un format du web sémantique, intégralement interopérable avec les normes françaises et internationales.

La réalisation de l'ontologie DATAtourisme amorcée en avril 2016 s'est également appuyée sur le travail collectif de représentants de systèmes d'information touristiques (SIT), issus de plusieurs offices de tourisme, agences départementales et comités régionaux du tourisme mobilisés par la DGE et Tourisme & Territoires.

Afin de garantir son appropriation par tous, une première version de l'ontologie DATAtourisme et de sa documentation est dorénavant accessible, en français et en anglais, sur [l'espace GIT ouvert par la DGE](#) et depuis le site www.datatourisme.fr. Les ré-utilisateurs de données sont invités à faire part de leurs suggestions sur cette version « bêta » d'ici la fin du premier semestre 2017, afin d'enrichir ce format dit « de référence ». Par ce processus collaboratif, la DGE et Tourisme & Territoires souhaitent favoriser l'adoption du futur standard national par l'ensemble des producteurs et diffuseurs des données touristiques, afin de conforter la position de la France comme destination précurseur en matière de modélisation des données du tourisme.

Pour Martine PINVILLE, Secrétaire d'Etat chargée du Commerce, de l'Artisanat, de la Consommation et de l'Economie sociale et solidaire : « *Plus largement, la DGE et Tourisme & Territoires poursuivront, tout au long de l'année 2017, la concrétisation de DATAtourisme, un projet d'open data national inédit dans le secteur du tourisme. Ce dernier permettra aux ré-*



utilisateurs de données, comme les start-ups, de proposer de nouveaux services innovants et de gagner en compétitivité. »

Contacts Presse :

DGE : Anne Virlogeux - 01 79 84 30 70 - Alexandra Chapon - 01 79 84 30 58

Tourisme & Territoires : Claire Bourgeois – 01 44 11 10 44



DIRECTION GÉNÉRALE
DES ENTREPRISES

Sous l'autorité du ministre de l'Économie et des Finances, la Direction générale des entreprises (DGE) élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 300 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les DI(R)ECCTE [directions (régionales) des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi], pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international. La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc.



LE RÉSEAU
DES AGENCES
DÉPARTEMENTALES

Tourisme & Territoires anime et fédère les Agences de Développement et/ou de Réservation Touristiques. Créées par les Conseils Départementaux, ces agences ont pour objectif d'organiser et développer le tourisme départemental à travers des missions d'ingénierie et de conseil, d'observation, de promotion des destinations, et d'aide à la mise en marché des produits touristiques. Le réseau est particulièrement impliqué dans l'animation de projets innovants, notamment liés aux technologies du big data et de l'open-data. Il s'appuie pour cela sur l'expertise de son équipe et de l'ensemble de ses adhérents.